

SEMINAIRE L'AVENIR DES CAMERAS DANS LA PREVENTION DES INCENDIES 15 DECEMBRE 2016 - LOUVAIN LA NEUVE



INTRODUCTION

On en parle de plus en plus. Rien de tel qu'une bonne image pour détecter un événement. C'est encore plus convaincant avec une vidéo !

Tout le monde a déjà entendu parler de la vidéosurveillance dans le cadre des contrôles d'accès ou de la prévention de la malveillance. Qu'en est-il en matière de prévention incendie ?

Dans le domaine de la prévention des incendies, les caméras étaient utilisées jusqu'il y a peu uniquement pour lever le doute lors d'une détection de fumées ou de flammes. La vidéosurveillance était dès lors redondante avec les systèmes de détection robustes, fiables, conformes aux normes et au référentiel qualité BOSEC.

Grâce aux récents progrès technologiques la vidéodétection constitue aujourd'hui un outil nettement plus performant que la vidéosurveillance. Elle offre en effet de nouvelles applications tant au niveau de la prévention que de l'intervention en cas d'incendie :

- la détection de la naissance d'un incendie quand un système de détection traditionnel est difficilement mis en œuvre,
- son intégration dans les analyses de risque de prévention incendie,
- une aide logistique précieuse dans l'intervention des secours et la lutte contre le feu.

Fort de son expérience au sein des comités de normalisation, ANPI a déjà été sollicitée lors de la mise en œuvre des premières réalisations concrètes de vidéodétection.

ETES-VOUS CONCERNÉ?

Les auteurs de projets et bureaux d'études, électriciens, pompiers, préventionnistes, conseillers en prévention, entreprises spécialisées en matière de prévention des incendies, organismes de contrôle, assureurs, courtiers et autorités de surveillance sont tous concernés par la vidéodétection et les problématiques rencontrées lors de sa mise en œuvre et de son exploitation. Vu son potentiel, cette nouvelle technologie mérite qu'on s'y intéresse dès à présent !

PRIX: €150 HTVA (Réductions: voir bulletin d'inscription)

Compris:

- la session d'information
- les exposés
- le lunch sandwichs

En collaboration avec les membres d'ANPI et nos partenaires ponctuels:



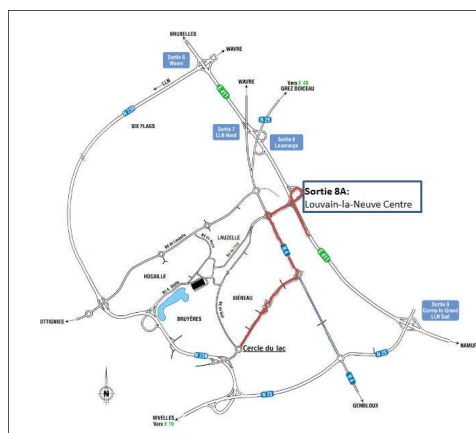
PROGRAMME

- 08h30 Accueil
- 09h00 Introduction
- 09h15 Cadre réglementaire
- 09h35 Cadre normatif
- 10h00 Vidéodétection : technologies actuelles
- 10h30 Pause
- 10h50 Vidéodétection : quand l'appliquer?
- 11h10 Retour d'expériences
- 11h40 La levée de doute et outil d'aide à la décision
- 12h00 Outil logistique dans la lutte contre l'incendie
- 12h20 Démonstration d'un drone
- 12h40 Questions & Réponses
- 13h00 Lunch (sandwiches)

LIEU

Cercle du Lac
Boulevard Baudouin 1er 23
1348 Louvain-la-Neuve

PLAN D'ACCÈS



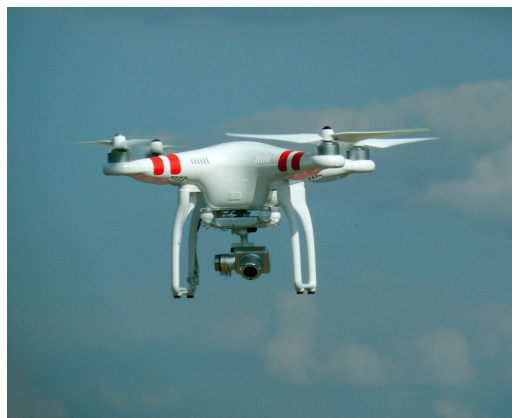
**BULLETIN D'INSCRIPTION
L'AVENIR DES CAMERAS
DANS LA PREVENTION DES INCENDIES
15 DECEMBRE 2016 - LOUVAIN LA NEUVE**



Pour confirmer sa participation:

- soit par email: fpb@anpi.be
- soit par fax: 010/47 52 70
- soit par courrier : ANPI asbl

Parc scientifique Fleming
Granbonpré 1
B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE



Nom:

Prénom:

Fonction:

Société:

Adresse:

Code postal: Localité:

TVA: BE--.....

Téléphone:

Fax:

GSM:

E-mail:

s'inscrit au séminaire du jeudi 15 décembre 2016 et s'engage à verser le montant de l'inscription dès réception de la facture.

Bénéficie d'une réduction (non-cumulable) de:

- 10% en tant qu'abonné au Centre de documentation de l'ANPI*
- 10% en tant que affilié à une fédération sectorielle Membre de ANPI asbl
- 50% en tant que membre des zones et services publics d'incendie
- 50% en tant qu'étudiant ou membre d'un corps académique

Date:

Signature:

Une confirmation de votre inscription vous sera adressée par e-mail.

* un abonnement (voir www.anpi.be) avant le 14 décembre 2016 donne droit à la réduction

INFOS ANPI ASBL

ANPI, issu des secteurs de l'assurance et de l'industrie visant la prévention des incendies et des vols, est une association sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les bonnes pratiques existantes et d'établir des règles de conduites en absence de textes officiels. ANPI se doit de garantir la fiabilité des produits, des installations et des services associés, par voie d'inspections, d'essais laboratoires et de certifications.

ANPI avalise ainsi la conformité des procédures organisationnelles et des dispositifs matériels de prévention en respect avec la loi et les exigences de qualité requises par les assureurs. A ce titre ANPI propose non seulement ses services dans le cadre du marquage légal CE mais aussi pour les marques de qualité volontaires telles que BOSEC, INCERT, BENOR, I3 et S3.

Son infrastructure en laboratoires pour les essais de compatibilité électromagnétique (EMC), de sécurité électrique, d'indices de protection (IP), d'environnements climatiques et de corrosion vient ici idéalement compléter les dispositifs dédiés à la prévention incendie et intrusion.

ANPI est un organisme accrédité par BELAC et est notifiée auprès de la Commission européenne pour la vérification des exigences reprises dans les directives relatives à la compatibilité électromagnétique, à la sécurité électrique et aux matériaux de construction.